



ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ RENFORCÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Des mesures complémentaires peuvent être décidées pour le renforcement de la sécurisation des écoles et établissements



DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Organisation de 2 exercices PPMS (un « menace » et un « risques majeurs »), distincts des exercices incendie
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent
- Sensibilisation de la communauté éducative